

PATRICK KANNER Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 27 octobre 2015 N° 950

Accord pour l'accompagnement financier

du plan de déploiement du Très Haut Débit dans le Nord-Pas-de-Calais

Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Président du Syndicat Mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique, ont confirmé aujourd'hui l'avis favorable donné par le comité d'engagement du plan France Très Haut Débit à la demande de financement du projet de déploiement des réseaux internet à très haut débit porté par les collectivités territoriales de la région Nord-Pas-de-Calais. Cet avis prévoit un soutien financier de l'Etat pouvant aller jusqu'à 181,49 millions d'euros.

Cette enveloppe constitue le plus important montant mobilisé par l'Etat à ce jour pour un projet de réseau d'initiative publique à très haut débit sur le territoire national. D'ici la fin de l'année plus de 2 milliards d'euros auront déjà été engagés sur les 3,3 milliards que comporte le plan France Très Haut Débit. Les opérateurs et les collectivités locales du Nord-Pas-de-Calais assumeront le reste des investissements nécessaires à la réalisation du projet d'un coût total de 732 M€, sur la période 2015-2025.

Ce projet régional vient rejoindre les 51 projets qui, sur les 78 ayant fait l'objet d'une demande de financement au titre du plan France Très Haut Débit, ont déjà reçu un accord préalable. L'ensemble des projets des collectivités représente un investissement cumulé de plus de 10 milliards d'euros pour la construction de 7 millions de prises en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH). Pour le seul projet de la région Nord-Pas-de-Calais, 1 200 emplois directs vont être mobilisés pour la réalisation de ces nouveaux réseaux.

Contacts presse:

Cabinet de Patrick KANNER: 01 49 55 34 67 presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

